



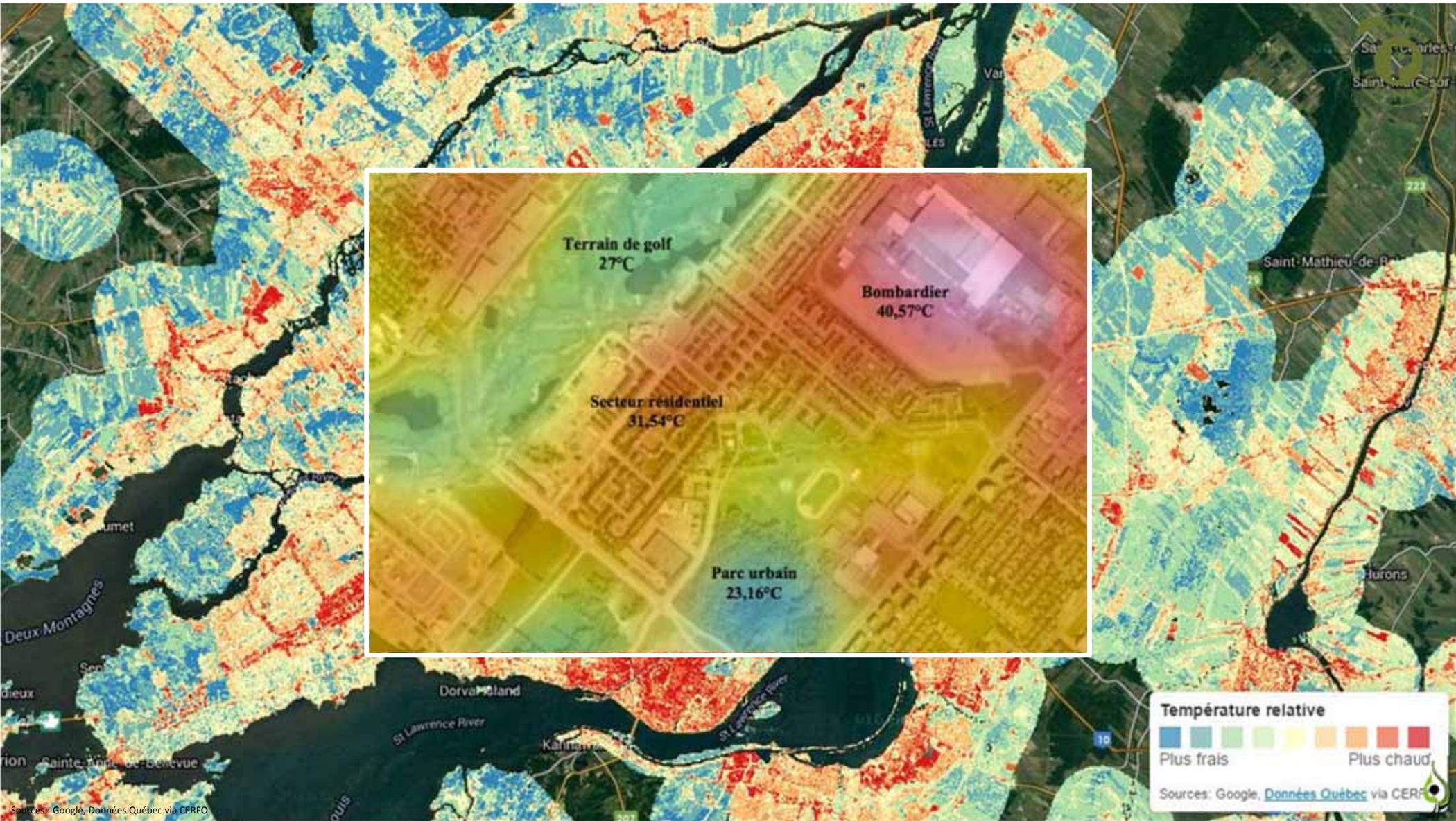
**On s'adapt'au au climat – Le stationnement, votre outil de changement**





P5  
D-4





Terrain de golf  
27°C

Bombardier  
40,57°C

Secteur résidentiel  
31,54°C

Parc urbain  
23,16°C

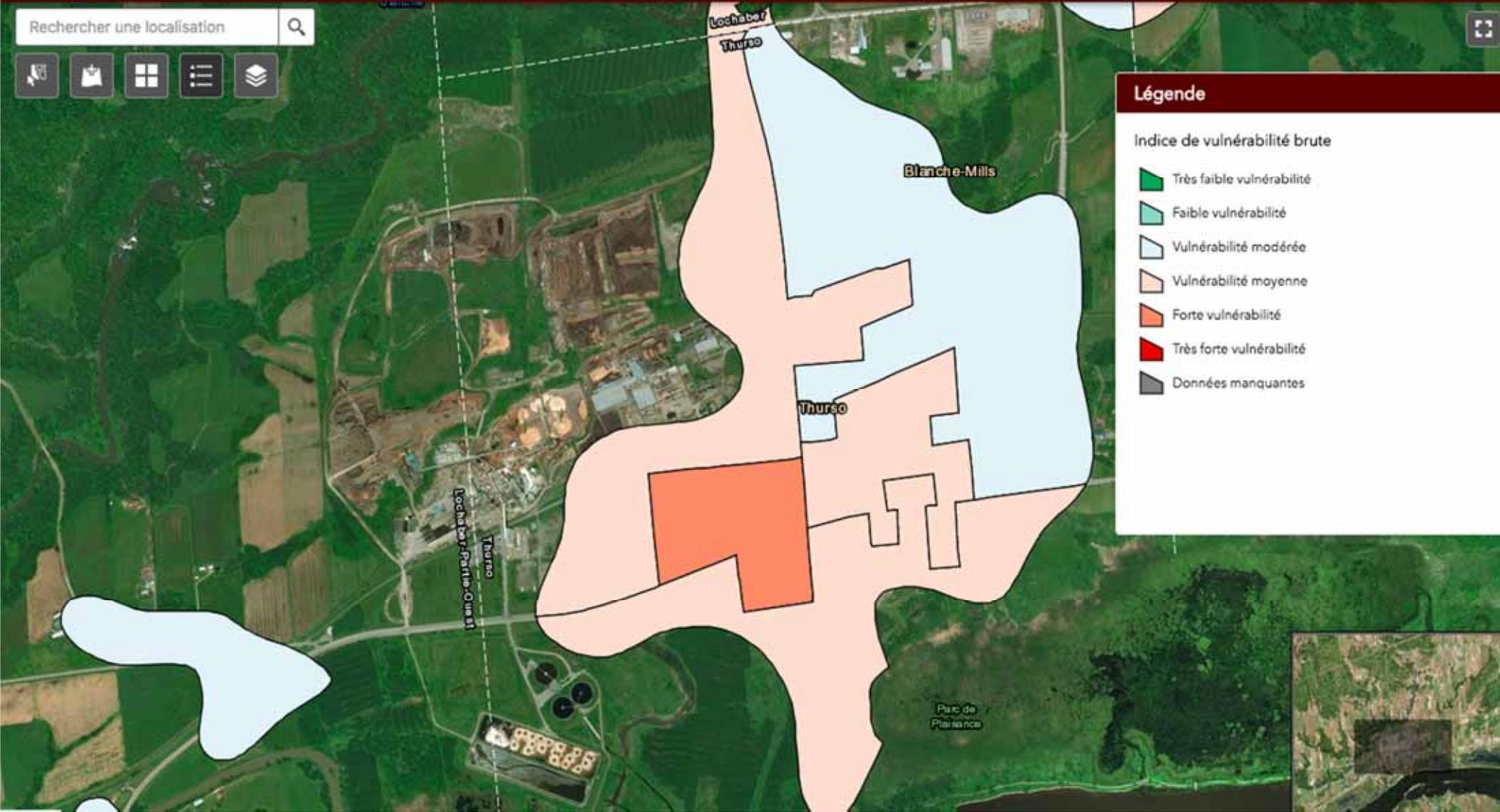
Température relative

Plus frais Plus chaud

Sources: Google, Données Québec via CERFO

# Cartographie de la vulnérabilité aux vagues de chaleur

Rechercher une localisation

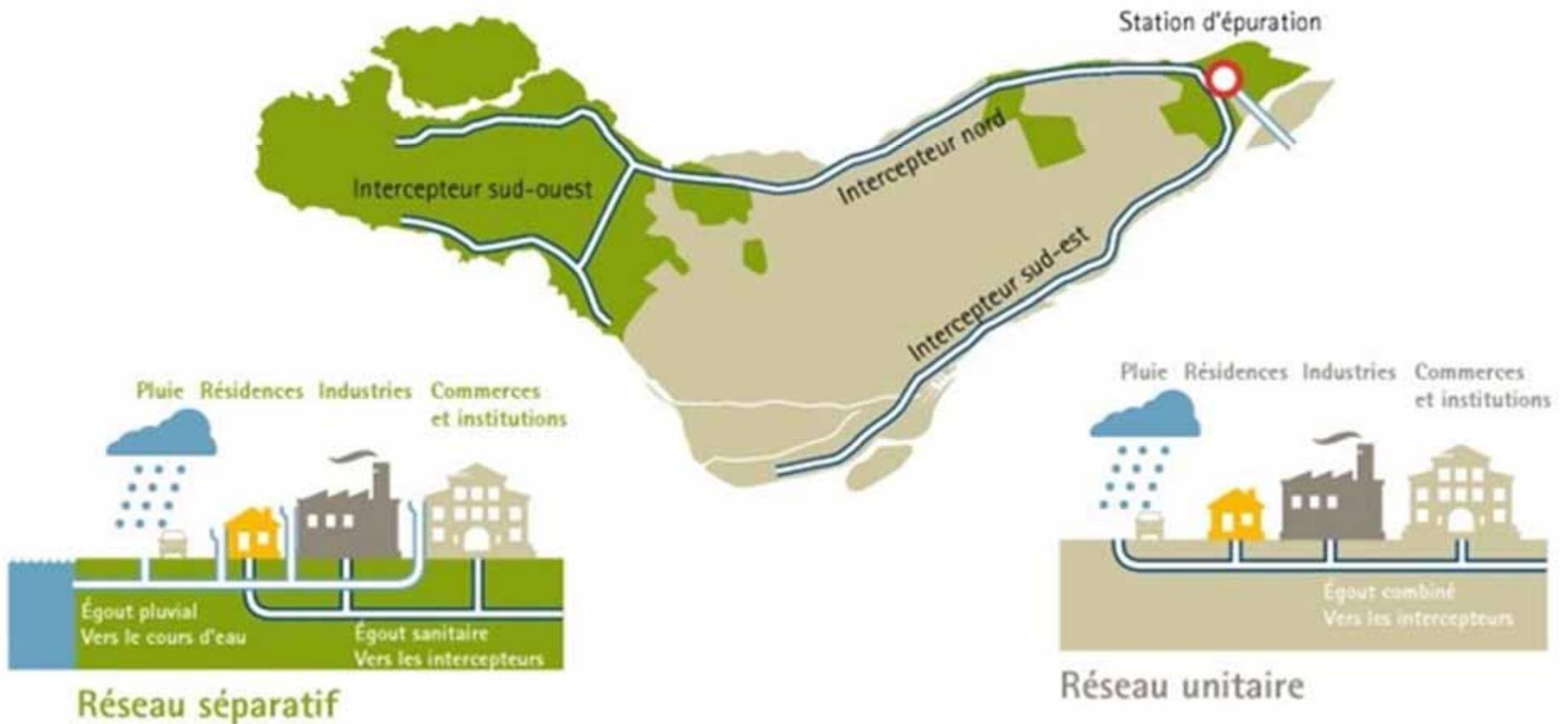


### Légende

Indice de vulnérabilité brute

- Très faible vulnérabilité
- Faible vulnérabilité
- Vulnérabilité modérée
- Vulnérabilité moyenne
- Forte vulnérabilité
- Très forte vulnérabilité
- Données manquantes

# Le réseau d'égout





Sources : Le Reflet



Sources : Wikipedia





**UTILISER LE PROBLÈME COMME  
UN TREMPLIN VERS DE NOUVELLES PRATIQUES**





STATIONNEMENTÉCORESPONSABLE.CO  
M







**PIÉTONS  
CYCLISTES  
CASES PRÉFÉRENTIELLES**

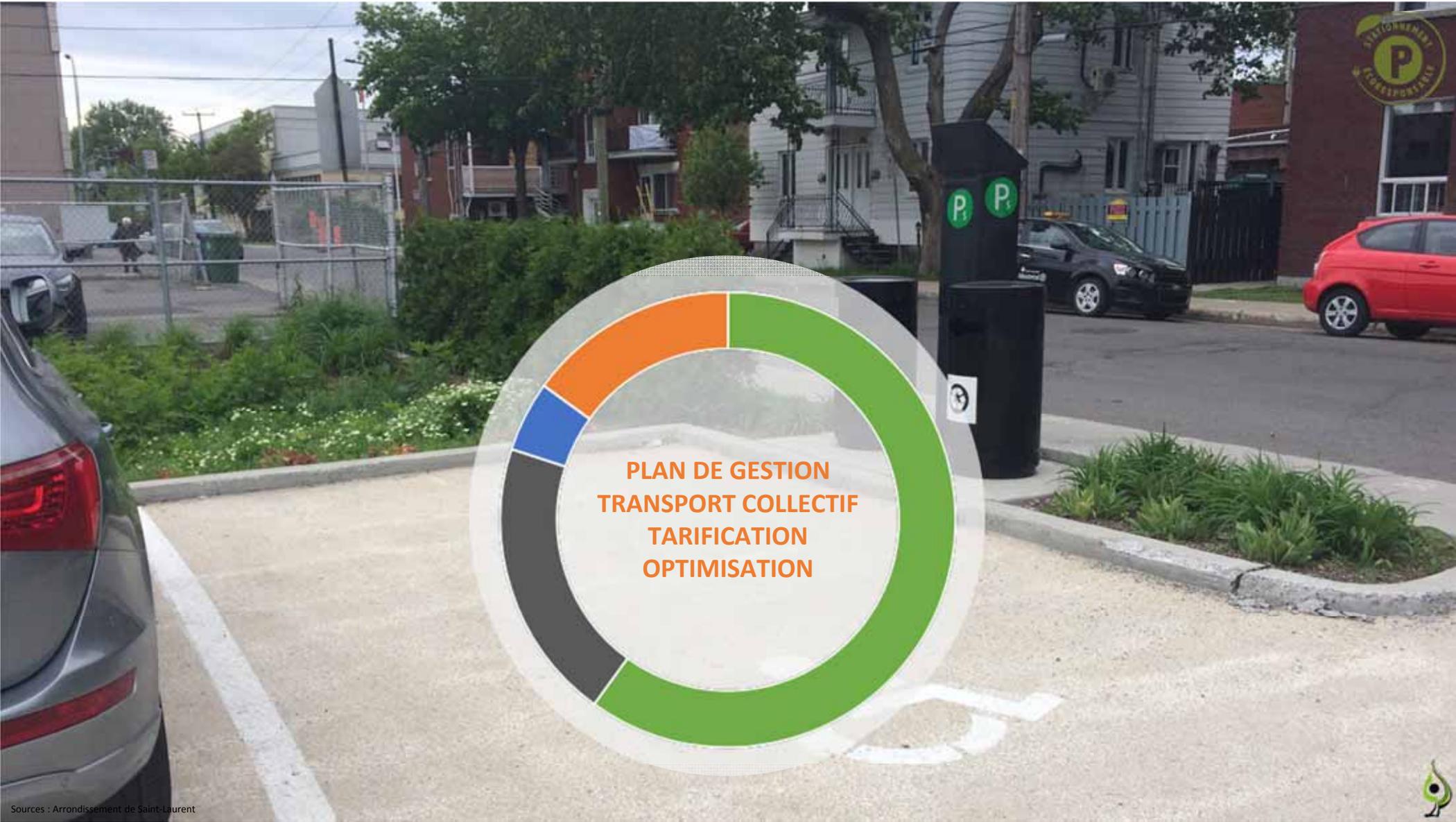




**CONSTRUCTION  
CONVIVALITÉ**

- VERDISSEMENT
- GESTION DE L'EAU
- REVÊTEMENTS DE SOL
- DIMENSIONNEMENT





**PLAN DE GESTION  
TRANSPORT COLLECTIF  
TARIFICATION  
OPTIMISATION**





### **Saint-Laurent - Canopée exigée sur les aires**

L'espace de stationnement de plus de 20 cases, visé à l'article 3.7.9, doit être planté d'arbres afin que la canopée, une fois les arbres arrivés à maturité, couvre 40% de la surface minéralisée de l'espace de stationnement visé, excluant l'entrée véhiculaire, la voie véhiculaire et l'allée de circulation.

### **Saint-Laurent - PGO eau pluviale sur terrain privé**

Les eaux pluviales peuvent être retenues à l'aide des moyens suivants et aux endroits suivants :

- 1 • Sur le toit d'un bâtiment
- 2 • Dans un tuyau souterrain
- 3 • Sur une surface pavée
- 4 • Dans des bassins en surface
- 5 • Dans des réservoirs souterrains

### **Saint-Laurent - Plans de gestion des déplacements**

Lorsqu'une demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation vise un projet institutionnel, commercial ou industriel générant plus de 100 cases de stationnement, le requérant ou le locataire doit fournir les documents suivants :

- 1 • un plan de gestion des déplacements visant à encourager l'utilisation du transport en commun, les transports actifs et limiter l'utilisation de l'auto en solo (...);
- 2 • une lettre d'engagement pour la mise à jour du plan de gestion des déplacements aux trois ans.





Sources : Repertoire, Objectif Paysage, Arrondissement de Saint-Laurent, Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles



Sources : Reperteu, Virici Consultants, Corporation d'habitation Jeanne-Mance, Arrondissement de Saint-Laurent





Sources : Reperteu, Société de développement Angus, Arrondissement de Saint-Laurent, Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles



Sources : Desjardins, Société de développement Angus, Arrondissement de Saint-Laurent, Hôpital de Saint-Eustache



Sources : Groupe Rousseau Lefebvre, Ville de Brossard, Corporation d'habitation de Jolande-Mance, Arrondissement de Saint-Laurent, Arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles



1. Photo aérienne avant \_ stationnement Provigo



2. Photo aérienne après \_ stationnement Provigo